



No de résolution
ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance extraordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 23 avril 2020 à 9h00 par teleconférence, en raison de la situation de pandémie, et selon les directives du ministère des affaires municipales.

À laquelle étaient présents son Honneur le maire Winston Sunstrum et les conseillers Pat Tallon, Nancy McGuire, Roger Lavoie, Pat Montgomery, Louis Lair et Mariette Sallafranque.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte.

2. Déclaration de conformité

Considérant les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (C.M.);

Considérant que la Directrice générale déclare qu'un avis de convocation pour cette réunion extraordinaire a été annoncé à chaque membre du Conseil le 21 avril 2020, conformément à l'article 156 du C.M. ;

Considérant l'article 153 du C.M. déclare que l'avis de convocation doit être mentionné dans le procès-verbal;

093-20/04

Il est donc déclaré que la séance extraordinaire du 23 avril 2020 soit tenue selon l'ordre du jour présenté.

3. Adoption de l'ordre du jour

094-20/04

Proposé par le conseiller Montgomery d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. Appels d'offres – station de pompage

095-20/04

Appel d'offres pour l'achat 20-ALLU-001

Les résultats de l'appel d'offres public pour l'achat et l'installation d'une nouvelle station de pompage, contrat n ° 20-ALLU-001, a vu les soumissions suivantes:

Soumissionnaire:	Prix (taxes incl)
M. Kidd & Sons	485 515,27 \$

Proposé par le conseiller Montgomery que la seule soumission conforme présentée, par M. Kidd & Sons, soit acceptée.

Adopté à l'unanimité

096-20/04

Appel d'offres pour l'installation 2020-ALLU-004

Les résultats de l'appel d'offres public pour l'installation d'une nouvelle station de pompage, contrat n ° 2020-ALLU-004, a vu les résultats suivants:

Soumissionnaires:	Prix (taxes incl) :
Construction Infratek	Non conforme
Entreprises CAMA	456 020,74 \$
Nugent Construction Inc	462 573,17 \$

Proposé par le conseiller Montgomery que la soumission conforme la plus basse soumise par les Entreprises CAMA soit acceptée.

Adopté à l'unanimité



No 097-00/04
ou annotation

6. Clôture de la réunion

Proposé par le conseiller Lavoie que la séance soit levée à 9h45.

Adopté


Directrice générale / Secrétaire-trésorière


Maire

Je, *Winston Sunstrum*, *maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.